

Règlement

EUROPEAN DANCE COMPETITION

5. & 6. nov. 2022

End of registration September 15, 2022

GRAND THÉÂTRE DE LA VILLE
DE LUXEMBOURG

www.luxembourg-tickets.lu



DETAILS ABOUT THE EUROPEAN COMPETITION

www.luxembourg.cnd.info



CONCOURS DE DANSE EUROPEEN 2022

Samedi 05 novembre 2022: concours PAA

Dimanche 06 novembre 2022: concours Pré-Professionnel

Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg

1, Rond-Point Schumann, L-2525 Luxembourg

Le Concours Européen s'adresse aux candidats PAA/EAT qui ont obtenu au moins un premier prix à l'unanimité au Concours National d'un pays partenaire. **Le prix obtenu au concours national du pays de résidence est celui qui sera pris en compte pour l'inscription au concours européen 2022.**

Les individuels PAA/EAT en Classique et Contemporain de plus de 15 ans au 1^{er} janvier 2022 doivent se présenter obligatoirement au Concours Pré-Professionnel.

PAA/EAT

- **Individuel:** âge minimum 11 ans - âge maximum 25 ans
- **Duo / Groupe:** âge minimum 13 ans - âge maximum 25 ans
- Disciplines :
 - Classique (à partir de Élémentaire 2 pour les individuels filles / Élémentaire pour les individuels garçons / catégorie 2 pour les duos et groupes)
 - Contemporain, Modern-Jazz, Caractère, Claquettes (catégorie 2)

PRE-PROFESSIONNEL

- **Individuel** (uniquement)
- Age minimum 15 ans - âge maximum: 25 ans
- Disciplines :
 - Classique (niveau Supérieur 2 / Excellence - variations du répertoire)
 - Contemporain (à partir de la catégorie 3)

Conditions d'inscription

- Être membre d'une CND d'un des pays partenaires ou d'un concours partenaire.
Les professeurs qui présentent des élèves doivent également être membres.
- Compléter une demande d'inscription en ligne + une attestation du candidat mineur/majeur et joindre une copie de la carte d'identité ou du passeport sur www.dance-competition.eu
- Frais d'inscription:
 - Individuel : 30 € par personne
 - Duo : 15 € par personne
 - Groupe : 12 € par personne
- Virement à effectuer sur le compte de la CND Luxembourg
 - N° compte: IBAN LU77 0027 9100 8606 2400
 - Code BIC: BILLULL
 - Communication: Concours Européen - Nom Prénom - catégorie - discipline

Les présidents de pays et de régions ainsi que les professeurs doivent également compléter une demande d'inscription en ligne.



Date limite d'inscription et règlement des frais :

15 septembre 2022

Passé ce délai, aucune inscription ne pourra plus être prise en compte.

Musique des variations libres

Les musiques des variations libres sont à envoyer après obtention du numéro de passage en format numérique de bonne qualité (non compressé) par courrier électronique ou par *wetransfer* à **musique.cnd.luxembourg@gmail.com**

avec indication

- du nom du candidat
- Numéro de passage
- du titre du morceau
- du compositeur
- de la durée



**Aucune modification des musiques ne sera acceptée après la date limite
du 15 octobre 2022**

Déroulement du concours

Samedi, 5 novembre 2022 (PAA/EAT)

Pour les individuels, les duos et les groupes dans les styles Classique, jazz, contemporain, claquette, danse du monde, caractère:

- Présentation de la variation du concours national qui a été décerné avec un 1^{er} prix à l'unanimité ou un 1^{er} prix avec félicitations du jury.

Dimanche, 6 novembre 2022

Participation à un cours de danse

Classique pour les candidats en classique

Contemporain pour les candidats en contemporain

Présentation de la variation du concours national de leur pays (ou sortant d'un concours international de haut niveau) qui à été décerné avec un 1^{er} prix à l'unanimité ou un 1^{er} prix avec félicitations du jury.

Présentation de la variation imposé crée par Monsieur Grant Aris et qui a été envoyé à l'avance aux professeurs des candidats.



Mesures sanitaires

Vue la situation actuelle, **la CND Luxembourg est obligé d'organiser le concours selon les mesures sanitaires** mises en place par **le gouvernement luxembourgeois**.

Ces mesures sanitaires sont changés et adaptés constamment. Nous vous prions donc, de bien vouloir aller lire les mesures sanitaires actuelles sur le lien:

<https://covid19.public.lu/fr/mesures-sanitaires-en-vigueur.html>

REGLEMENT DU CONCOURS EUROPEEN 2022

§	ARTICLES
1.	CATEGORIES
2.	ADHESION
3.	CONDITIONS D'INSCRIPTION
4.	VARIATIONS
5.	DISQUALIFICATION ET PERTE DE POINTS
6.	TENUE OBLIGATOIRE
7.	COSTUMES ET ACCESSOIRES
8.	CHOREGRAPHIES
9.	PHOTOS ET VIDEOS
10.	NOTATION ET CLASSEMENT

1. CATEGORIE

1.1. CLASSIQUE

INDIVIDUEL FILLE (pointes)

PAA

Élémentaire 2 de 11 à 13 ans

Moyen 2 de 12 à 15 ans

PRE-PROFESSIONNEL

Supérieur 2 à partir de 14 ans

Excellence à partir de 15 ans

DUO

(pointes ou demi-pointes)

PAA

Catégorie 2 de 13 à 17 ans
durée 1:30 à 2:30 minutes

Catégorie 3 de 15 à 25 ans
durée 1:30 à 2:30 minutes

INDIVIDUEL GARCON

PAA

Élémentaire de 11 à 13 ans

Moyen de 12 à 15 ans

PRE-PROFESSIONNEL

Supérieur à partir de 15 ans

Excellence à partir de 15 ans

GROUPE

(pointes ou demi-pointes)

PAA

Catégorie 2 de 13 à 17 ans
durée 1:30 à 3:00 minutes

Catégorie 3 de 15 à 25 ans
durée 1:30 à 3:00 minutes

1. CATEGORIE

1.2. MODERN-JAZZ / CONTEMPORAIN / CARACTERE / CLAQUETTES

INDIVIDUEL	
PAA	
Catégorie 2	de 12 à 14 ans <i>durée 1:30 à 2:00'</i>
Catégorie 3	de 14 à 16 ans <i>durée 1:30 à 2:00'</i>
Catégorie 4	de 16 à 25 ans <i>durée 1:30 à 2:00'</i>
PRE-PROFESSIONNEL	
Contemporain uniquement	
Catégorie 3	de 15 à 16 ans <i>durée max 2:30'</i>
Catégorie 4	de 16 à 25 ans <i>durée max 2:30</i>

DUO	
PAA	
Catégorie 2	de 13 à 17 ans <i>durée 1:30 à 2:30'</i>
Catégorie 3	de 15 à 25 ans <i>durée 1:30 à 2:30'</i>

GROUPE	
PAA	
Catégorie 2	de 13 à 17 ans <i>durée 1:30 à 3:00'</i>
Catégorie 3	de 15 à 25 ans <i>durée 1:30 à 3:00'</i>

Remarques

Pour les Individuels PAA classique et modern-jazz/contemporain catégorie 2 : variations imposées avec obligation de respecter les chorégraphies de la vidéo.

Le non-respect de la variation imposée peut entraîner une perte de points pour le candidat. Il sera toléré un accroissement des difficultés des variations imposées ne modifiant pas la variation.

2. ADHESION

- L'adhésion à la CND est obligatoire pour le professeur et les élèves.
- L'adresse d'adhésion est celle de l'école de danse et pour les candidats libres celle de leur domicile.

3. INSCRIPTIONS

- Le candidat se présentant au Concours Européen **PAA** devra avoir 11 ans révolus au 1er janvier de l'année du Concours National et 25 ans maximum au 1er janvier de la même année.
Pour les groupes, chaque élève du groupe doit avoir l'âge de la catégorie au 1^{er} janvier de l'année du Concours National.

Le candidat se présentant au Concours Européen **Pré-Professionnel** (individuel uniquement) devra avoir 15 ans minimum révolus au 1er janvier de l'année du Concours National et 25 ans maximum au 1er janvier de la même année.

Aucune dérogation d'âge ne sera acceptée.

- L'inscription au Concours Européen de la CND implique l'acceptation du présent Règlement sans condition sous peine d'exclusion et sans remboursement.

4. VARIATIONS

PAA

Les chorégraphies (individuel, duo ou groupe) et les participants (individuel, duo ou groupe) présentés au Concours National seront strictement les mêmes au Concours Européen sous peine de disqualification.

Un groupe peut être constitué de 3 à 12 élèves (musiciens compris s'ils sont sur scène).

Exemple : un danseur et un musicien sur scène doivent s'inscrire en duo.

En cas d'absence justifiée et sérieuse d'un membre dans un groupe ou duo entre les Concours Nationaux et le Concours Européen, **celui-ci ne sera pas remplacé.**

Pré-Professionnel

Les chorégraphies (individuel) présentées au Concours National seront strictement les mêmes au Concours Européen sous peine de disqualification.



Un candidat (PAA ou Pré-Professionnel) n'aura droit qu'à deux passages physiques maximum sur scène au Concours Européen.

Dans toutes les catégories en Individuel (PAA ou Pré-Professionnel), un candidat n'aura droit qu'à un seul passage dans le même style.

5. DISQUALIFICATION ET PERTE DE POINTS

5.1 Motifs de disqualification du candidat :

- Non respect du règlement
- Dépassement de la durée des variations (chronométrage à partir du début de la prestation et jusqu'à sa fin qu'elle soit dansée, chantée, récitée avec ou sans musique)
- Dépassement du nombre de candidats autorisé dans les groupes
- Manque de respect envers les membres du jury, observateurs et organisateurs
- Candidats étant pris sous le coup de produits dopants ou d'alcool

5.2 Motifs pouvant entraîner une perte de points :

- Non respect de la variation imposée
- Toute tenue non conforme aux tenues exigées
- Mauvais montage ou enregistrement musique

Chaque candidat individuel, duo ou groupe doit produire un enregistrement musical de très bonne qualité sur support numérique (non compressé). Les coupures doivent être faites à la fin d'une phrase musicale. Un mauvais montage ou enregistrement est susceptible de pénaliser les candidats.

6. TENUE OBLIGATOIRE

Tenue exigée pour les variations imposées en catégorie Individuel Classique :

- Fille : **Justaucorps** de couleur claire, éventuellement avec jupette uniquement courte,
Collant clair
(interdit: justaucorps noir, marine, marron foncé, gris foncé; jupette voile style empire)
- Garçon : **Collant gris ou blanc, tee-shirt** *(interdit: collant noir)*
- Répertoire : **Costume obligatoire**

Tenue exigée pour les variations imposées en catégorie Individuel Modern-Jazz et Contemporain

Shorty noir + haut de couleur vive ou claire et près du corps

Combi-short ou justaucorps de couleur vive ou claire *(interdit: couleur foncée)*

Cheveux attachés

Chaussettes interdites

Modern-Jazz : bottines et pédilles autorisées

Contemporain : pieds nus (les pédilles sont autorisées)

➤ ***Les candidats doivent se présenter en tenue de scène lors de la remise des prix.***

7. COSTUMES ET ACCESSOIRES

Les costumes et accessoires sont acceptés pour l'ensemble des styles présentés (sauf variations imposées - voir article 6).

Le temps de mise en place des accessoires sera comptabilisé dans la durée de la prestation et la mise en place effectuée par les candidats eux-mêmes.

Les décors ne sont pas acceptés.

Les accessoires encombrants, toxiques ou non conformes aux règles élémentaires et normes de sécurité sont exclus.

Tous produits de type talc, paillettes, poudre ou produits assimilés ainsi que fumigène et carboglace sont interdits (peut gêner les candidats suivants sur le plateau).

8. CHOREGRAPHIES

Les chorégraphies des **variations imposées** sont exclusivement réservées aux concours des CND. Il est interdit de se servir de ces variations dans d'autres concours.

Les Présidents qui assistent à la présentation de l'une de ces variations lors d'un concours extérieur à la CND sont tenus de signaler aux organisateurs et au jury l'illégalité de la situation.

L'utilisation de tout ou partie d'une variation dans un spectacle par un professeur membre de la CND devra être soumise à la Commission des Concours et au siège National de la CND France par demande écrite.

Pour toutes les **variations non imposées** dont les variations du répertoire, il faut impérativement indiquer le chorégraphe et la version choisie en joignant l'autorisation du chorégraphe ou de ses ayants droits si nécessaire (joindre copie de la demande également et surtout en cas de non réponse).

Il est formellement interdit de mélanger des versions différentes.

Le(s) candidat(s) ou son représentant légal, sera tenu pour responsable de tout préjudice direct ou indirect du fait de l'utilisation d'une chorégraphie sans l'autorisation du chorégraphe ou de ses ayants droits.

9. PHOTOS ET VIDEOS

Les prises de vues, vidéos et photos sont strictement interdites.

Seules les personnes ou entreprises accréditées par la CND Luxembourg sont autorisées.

Toute personne n'ayant pas l'accréditation sera exclue de la salle et susceptible d'être poursuivie en justice.

Les concurrents n'ont aucun droit sur les prises de vues, télévision, vidéos, photos ou autres effectuées durant le Concours Européen et sa préparation

10. NOTATION ET CLASSEMENT

Les décisions du jury sont incontestables et sans appel

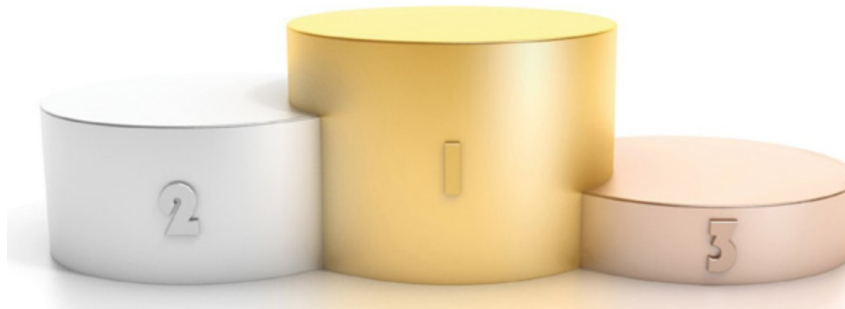
Prix décernés à la catégorie PAA :

Une note sur 20 points sera attribuée à chaque candidat individuel, duo et groupe.

Les 3 lauréats arrivés en tête du podium dans chaque discipline et catégorie seront récompensés.

Pour chaque catégorie et discipline, **il n'y aura qu'un seul 1^{er} Prix, 2^{ème} Prix et 3^{ème} Prix attribués.**

Dans chaque style, les membres du jury choisiront un « coup de cœur du jury », celui-ci obtiendra une bourse de 250 €.



10. NOTATION ET CLASSEMENT

Prix décernés à la catégorie Pré-Professionnel :

Une note sur 20 points sera attribuée à chaque candidat individuel (composée de 60% pour la variation imposée et 40% pour la variation du Concours Européen).

Les 3 lauréats (en classique et en contemporain) arrivés en tête du podium seront récompensés sous forme de bourse.



Annexe 1

CHOREGRAPHIES DES VARIATIONS IMPOSEES - CONCOURS EUROPEEN 2019

CLASSIQUE FILLES					
NOM	PRENOM	CATEGORIE	TELEPHONE	MAIL	ADRESSE
SCHARWZ	Barbara	E2	06 84 38 84 97	barbara.schwarz@wanadoo.fr	20, rue des Genêts 47550 BOE
HERNANDEZ	Isabelle	M2	06 10 55 66 11	isabellehernandez@neuf.fr	Villa N ° 3 218 Avenue des Caillols 13012 MARSEILLE
DUBUC	Françoise -	SUP2	06 12 86 63 14	f.dubuc@malandainballet.com	41 Route de Diusse 64330 CASTETPUGON
CLASSIQUE GARÇON					
LUCIBELLO	Michèle	E	06 11 50 98 51	lucibello.michele@orange.fr	1118 Chemin de la Planète 30000 Nîmes
TAIEBI	Omar	M	06.27.99.18.07	o.taiebi@endm.fr	414 Rue Paradis 13008 Marseille
CYPRIEN	Pascal	S	615144746	pascal.cyprien@gmail.com	43, rue Thiers – 59800 LILLE
MODERN JAZZ					
CROUZET	Natacha	Catégorie 2	06 13 24 89 74	natachacrouzet@free.fr	Résidence le Cap Blanc B03 377 ter, av Grassion Cibrand - Carnon Plage 34130 MAUGUIO
CONTEMPORAIN					
BARBE	Didier	Catégorie 2	07 78 10 05 94	didou.barbe@free.fr	7, rue de l'Arc des Mourgues 34000 Montpellier

Composition du Comité:

Marie-Laure Neiseler, Présidente

Sara Eden, Vice-Présidente

Nancy Kaps, Secrétaire

Michèle Nègre, Trésorière